

## APPEL A CANDIDATURES - STAGE -

### « Appui à la révision de la Charte du Parc »

#### CONTEXTE

Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, créé en 2012, est entré en 2023 en période de révision de sa Charte. La Charte du Parc est le document qui lie ses signataires pour une durée de 15 ans et qui est le garant du label Parc naturel Régional pour le Syndicat Mixte. La révision consiste principalement à évaluer la mise en œuvre des actions réalisées dans le cadre de la Charte actuelle et, surtout, à écrire une nouvelle Charte, comprenant de nouveaux engagements pour 15 nouvelles années. Vous pouvez retrouver tous les détails de la procédure dans la note technique du 7 novembre 2018 relative au classement et au renouvellement de classement des parcs naturels régionaux et à la mise en œuvre de leurs chartes.

La révision de la Charte du Parc naturel régional est une procédure qui se fait en co-construction avec les signataires de la Charte (élus des communes du Parc, EPCI, Département des Alpes-Maritimes) et en concertation avec les partenaires de la Charte, les citoyennes et citoyens et toute entité présente sur le Parc et intéressée par le renouvellement du projet de territoire.

L'année 2024 est l'une si ce n'est la principale période clé de la procédure.

Au premier semestre 2024, une concertation va avoir lieu pour l'évaluation de la Charte actuelle. Entre mars et juin 2024, les communes, les EPCI, le département et les habitants et habitantes du territoire seront sollicités pour évaluer la mise en œuvre de la Charte 2012-2027. Puis, durant la deuxième partie de 2024, la concertation se ciblera sur les objectifs à inscrire dans la future Charte. La concertation pour élaborer le futur projet de Charte est la plus importante.

En parallèle des concertations, les différentes pièces du rapport doivent être rédigées par l'équipe technique et certains partenaires extérieurs : études préalables - diagnostic de territoire actualisé et bilan évaluatif - synthèse des études préalables – futur projet de Charte – Référentiel d'évaluation – Plan de Parc, etc.

#### OBJECTIF

Appuyer la chargée de projet Révision dans la coordination de la révision. Ce stage permettra à l'étudiant.e de prendre connaissance du fonctionnement d'un Parc naturel régional et de se familiariser avec le milieu des collectivités territoriales.

Ce stage permet de participer à un projet complexe qui se plonge dans toutes les thématiques d'un PNR (Agriculture, Education à l'environnement, patrimoine, biodiversité, tourisme, etc.), qui a un aspect technique et réglementaire formateur et qui engage une multiplicité d'acteurs (communes, EPCI, Département, Région, DREAL, GREC, Agences d'Urbanisme, FPNR, CNPN, associations, professionnels, etc.).

## MISSIONS PRINCIPALES

Dans la liste des missions ci-dessous, celles confiées au stagiaire seront à décider entre la chargée de projet révision et le ou la candidate retenu.e, en fonction de ses intérêts et de l'apport de certaines missions pour ses projets professionnels et/ou de recherche.

- En fonction du calendrier du stage, participation à l'analyse d'un questionnaire grand public sur l'évaluation de la Charte actuelle ;
- En fonction du calendrier du stage, participation à une enquête de terrain (questions au grand public sur ce qu'il souhaite pour le territoire pour les 20 prochaines années) ;
- Participation aux réflexions prospectives et aux recherches avec la chargée de projet révision, avec les agents techniques et leurs partenaires pour construire le futur projet de Charte ;
- Participation à la réflexion sur la mobilisation des citoyens, des acteurs socio-pro et des scientifiques locaux dans la concertation pour l'élaboration du futur projet de Charte ;
- Participation à la préparation et à l'animation de réunions de concertation ;
- Participation à la rédaction de compte rendus de réunions et d'ateliers de concertation ;
- Participation à l'alimentation de la future page du site du PNR dédié à la révision de la Charte et participation à l'élaboration de supports de communication ;
- Participation à la relecture du diagnostic de territoire, du bilan évaluatif et à la rédaction synthèses ;
- Participation à l'intégration des réflexions issues de l'évaluation et du diagnostic dans un pré-plan de projet de Charte ;

## PROFIL

- Envie de comprendre les enjeux d'un PNR et de ses relations aux autres acteurs publics ;
- Envie d'apprendre à travailler en mode projet sur un dossier complexe ;
- Intérêt pour les politiques publiques environnementales ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Maîtrise des outils numériques ;
- Dynamisme et respect ;
- Sens du relationnel et esprit d'équipe ;

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Convention de stage obligatoire ;
- Permis B conseillé ;
- Durée du stage : 5 à 6 mois - idéalement printemps/été 2024 ;
- Travail au sein de l'équipe projet la chargée de projet Révision, la directrice et la directrice adjointe du PNR
- Encadrement par la chargée de projet « Révision de la Charte ».

## CANDIDATURE

CV et lettre de motivation à envoyer par mail à :

- [recrutement@pnr-prealpesdazur.fr](mailto:recrutement@pnr-prealpesdazur.fr)
- et [obessonnaud@pnr-prealpesdazur.fr](mailto:obessonnaud@pnr-prealpesdazur.fr)

avec en objet : « Stage appui à la révision de Charte de Parc »

**Date de fin de réception des candidatures : 29 février 2024.**